



Gala de danse



> P3
Animations au
CCAS



> P7
Fêtes des écoles



> P 9-11
Conseils municipaux



Ça sent les vacances, avec ce beau temps bien installé.

Les examens se terminent et l'heure du verdict est proche.

La commission « périscolaire » a tiré les enseignements d'une première année de TAP, du retour d'expérience des animateurs, et de l'enquête de satisfaction faite auprès des enfants.

Les finances communales ne permettent pas d'offrir une gratuité totale à ce service, aussi les coûts résiduels seront-ils partagés entre les familles et la commune à part égale. Il ne nous semblait en effet pas juste de recourir à l'impôt pour financer ce service.

Vous trouverez dans cette publication le calendrier de fêtes de l'été à Vignoc, nous espérons que vous serez nombreux à y participer, et pour l'équipe municipale ce sera l'occasion d'échanger avec vous sur notre commune.

Les nouveaux boulangers Monsieur et Madame LAVOUE seront à pied d'œuvre au tout début septembre. Ils auraient pu relancer leur activité plus tôt, mais le remplacement du four et les travaux d'embellissement leur mettent quelques contraintes de délais.

Madame LEBEL prend la suite du Bar-Tabac-Presse-Relai de Poste des époux « Annick et Gérard » DUCHENE dès la mi-juillet.

Qu'ils trouvent ici tous nos vœux de réussite et de prospérité.

J'en profite pour rappeler à tous que les commerces de notre bourg offrent des services pour les habitants, et pas seulement du dépannage. Il faut que chacun en prenne conscience, et agisse en conséquence.

Je vous souhaite un bel été.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



**En raison
du passage du Tour
de France,
des bretelles de
sorties de la RD137
seront fermées
à la circulation,
le samedi 11 juillet
(de 10h à 14h)**

**Fermeture
de la mairie du
samedi 4 juillet
au 5 août
inclus**



Résidence les camélias

La résidence comprendra

- 11 appartements sociaux dont
 - > 4 type 2, 5 type 3 et 2 type 4 répartis sur 3 niveaux (RDC, 1^{er} étage et 2^{ème} étage avec une partie sous combles)
 - > 12 places de parking
 - > un local vélos.

9 des 11 logements bénéficieront d'un balcon. La livraison des appartements est prévue courant décembre 2015.

Si vous êtes intéressé(es), une demande de logement est à retirer en mairie dès à présent.

Renseignements :
mairie de Vignoc – 02 99 69 82 46



ANIMATIONS

Vous qui chantez lors de fêtes de familles, de repas entre amis.....

Vous qui à un moment de votre vie avez chanté.....

Vous qui souhaitez chanter.....

Venez rejoindre les SENIORS-CHANTEURS qui depuis début juin se réunissent tous les 15 jours autour de Jean-Yves et Amand pour le PLAISIR DE CHANTER ENSEMBLE.

VOUS SEREZ LES BIENVENUS !

Renseignements : Françoise Lefevre Vice-présidente du CCAS



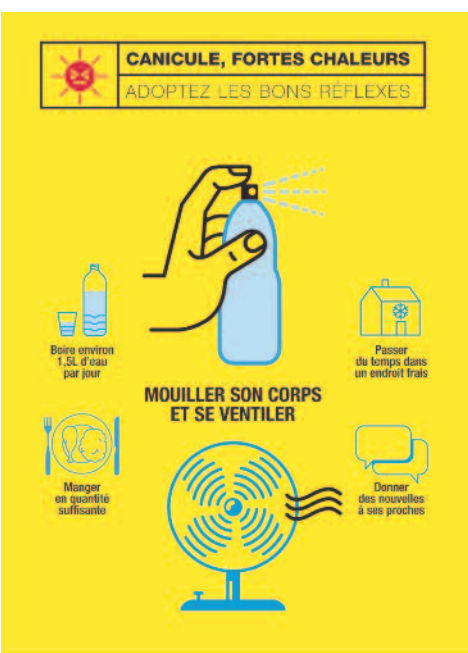
DANSES TRADITIONNELLES DU MONDE POUR LES AINÉS

Sur invitation de Jean Le Gall Maire, Françoise Lefevre adjointe et l'ensemble de la Municipalité, les aînés de la commune et les résidents-vignocois de 4 Maisons de Retraite (Hédé-Bazouges, Guipel, Melesse, Tinténiac) se sont retrouvés le vendredi 12 juin à la salle polyvalente pour le spectacle annuel. Ce rassemblement permet un moment d'échanges et de retrouvailles entre les vignocois et les résidents qui ont quitté la commune.

Pour cet après-midi de détente la commission des aînés, en charge de l'organisation, avait retenu un groupe de Segré composé uniquement de retraités : «l'Association les 2 collines».

Pendant 2 heures les spectateurs ont voyagé à travers le monde. Ils ont pu apprécier des danses traditionnelles avec 7 tenues différentes très colorées en passant de l'Anjou aux USA, de l'Italie à la Sicile, puis le Second Empire et du Mexique blanc au Mexique noir. Lors des intermèdes, des histoires et chansons sont venues compléter ce programme.

En fin de représentation, tous se sont réunis autour d'un goûter.



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr



Dépôt de pain

En attendant la réouverture de la boulangerie en septembre, un dépôt de pain sera assuré par l'épicerie ou par le bar lors de la fermeture de celle-ci.

Lectures Esti'Val d'Ille du 24 juin au 10 juillet

Ce temps fort de la lecture publique au Val d'Ille revient pour la quatrième fois cette année. De multiples animations liant lecture et patrimoine naturel vous seront proposées gratuitement sur tout le territoire de la communauté de communes.

Spectacles et ateliers pour les 0 – 3 ans, balade musicale, théâtre d'improvisation, cinéma en plein air, rencontre d'auteurs locaux, lectures à la tombée de la nuit... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Renseignements à la bibliothèque municipale ou auprès d'Hélène Gruel, chargée de la lecture publique au Val d'Ille. Réservations à partir du 22 juin au 02 99 69 86 89 ou par mail : hele-ne.gruel@valdille.fr

Mercredi 8 juillet, au Parc de Loisirs : « Bloom Games » et bibliothèque buissonnière !



Dans le cadre d'Esti Val d'Ille, l'association Electroni[k] vous présentera Bloom Games, un jeu de construction géant de 2800 pièces réalisé par les artistes Alisa Andrasek et Jose Sanchez. Ce jeu, installé le temps d'un après-midi au Parc de Loisirs (ou à la salle polyvalente si la pluie s'en mêle...), sera mis à la disposition du public. A vous de vous en emparer, de créer une œuvre d'art, d'inventer une cabane ou simplement de vous amuser ! Cette proposition est gratuite et ouverte à tous.

Chèque sport



La Région Bretagne lance l'opération "Chèque Sport" pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive des jeunes de 16 à 19 ans

nés en 1997, 1998, 1999 et 2000. Ce dispositif permet aux jeunes qui en font la demande de bénéficier d'une aide de 15€, offerte par la Région Bretagne, pour

toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Opération tranquillité vacances

Les propriétaires sont invités à signaler leur absence à la brigade de gendarmerie de leur domicile qui effectuera des surveillances régulières, diurnes et nocturnes. Avant leur départ, les occupants sont invités :

- A prendre des mesures élémentaires de sûreté telles que fermeture des fenêtres, portes, portails,...
- A appliquer des bonnes pratiques, faire relever leur courrier par un voisin, un membre de la famille; programmer l'éclairage intérieur de l'habitation, les éclairages externes avec détecteurs de présence,...
- A garder un minimum d'argent et bijoux à leur domicile.

Toutes ces mesures élémentaires, simples dans leur application contribuent de fait à réduire les risques, à décourager les délinquants potentiels. La sécurité reste l'affaire de tous.

BONUS Festival du Théâtre de Poche du 21 au 23 août

Après avoir fêté ses 40 ans l'an passé, BONUS entérine sa formule familiale et éclectique aux quatre coins du village dans une ambiance conviviale et décontractée. Une dizaine de spectacles s'enchaîneront durant trois jours de 14h30 à la nuit tombée.

Et aussi : Garderie Mini BONUS, marché de créateurs, atelier de sérigraphie, jeux de plein air et restauration.

Tarifs des spectacles en salle : de 3 à 13 euros / CONCERTS GRATUITS

Contact et réservations
au 09 81 83 97 20
www.theatre-de-poche.com/bonus

Comice Agricole

Concours de fruits et légumes

Amis Jardiniers, dans le cadre du Comice Agricole du 5 septembre 2015 à La Mézière, nous invitons tous les jardiniers du Canton de Hédé, amateurs ou passionnés, à participer au concours des plus beaux fruits et légumes.

Venez nombreux avec votre panier avant 10h00 !

Tour de France

Cette année, la 8^{ème} étape du Tour de France «Rennes – Mûr de Bretagne» passera près de chez nous, à Gévezé. Venez nombreux encourager les coureurs qui traverseront Gévezé, samedi 11 juillet vers 13h10. Le passage de la caravane est prévu aux alentours de 11h10. Les cyclistes arriveront du rond point de Montgerval par la D27 et traverseront Gévezé, en direction de Bécherel.

Expositions Art d'Ille

Du 4 juillet au 2 août

DESSIN – SCULPTURE « Dans le noir de la nuit »

Lors de son passage à Saint Germain sur Ille, Catherine Le Carrer réalisera un travail intitulé « Dans le noir de la nuit ». Cette thématique choisie par l'artiste induira des récits, images et sculptures nocturnes.

Du 5 au 27 septembre

DESSIN – ESTAMPE – VIDEO

Delphine Deshayes, plasticienne rennaise investira l'Atelier-Galerie comme un atelier de pratique artistique destiné aux habitants. Cette mise en place d'ateliers s'accompagnera d'une exposition de ses travaux. Depuis deux ans, elle expérimente autour de la cartographie plasticienne et des perceptions liées aux territoires.

Ateliers enfants/ados et pré-ados/adultes « L'eau en relief ».

Sur réservation service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 <http://www.artsdille.valdille.fr>

Site internet du bassin versant du Linon

Depuis le 10 juin 2015, vous pouvez retrouver le syndicat mixte du bassin versant du Linon en ligne à l'adresse suivante : **bvlinon.fr**.

Sur ce site, vous trouverez des informations sur les missions du syndicat mixte du bassin versant du Linon (milieux aquatiques, suivi de la qualité de l'eau bocage, actions agricoles, jardinage au naturel) ainsi que les dernières actualités.

Passer son Bafa



Stages de formation générale été 2015

- A Rennes (35) • Du 8 au 15 juillet • Demi-pension - 360€
- A Douarnenez (29) • Du 22 au 29 août • Internat - 480€

Stages d'approfondissement été 2015

- A St Médard sur Ille (35) • Du 6 au 11 juillet • Internat - 450€
Thématique : L'enfant et les séjours éco-responsables
- A Douarnenez (29) • Du 24 au 29 août • Internat - 450€
Thématique : L'enfant et le bord de mer

Plus d'infos : GPAS - Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale GPAS

GPAS
2 rue Père Ricard
29200 Brest
Tel : 02 98 05 23 88
www.gpas.infini.fr

GPAS Val d'Ille
23 Rue des chênes
35630 Langouët
Tel : 02 99 69 85 91

Syndicat Bassin Versant - Les brochetons étaient au RDV sur l'Ille...

Les deux frayères à brochets réalisées par le Syndicat sont désormais fonctionnelles : elles possèdent toutes les deux une végétation dense et appropriée (herbes de prairie) les rendant très attractives pour le brochet mais aussi pour une multitude d'espèces floristiques et faunistiques.

1500 à 2000 brochetons d'environ 5cm ont pu voir le jour sur la frayère de Montreuil sur Ille et ainsi coloniser l'Ille. Sur la frayère de Saint Médard sur Ille aucun brocheton n'est ressorti, mais environ 200 gardons et 50 tanches ont pu s'y développer et repartir vers l'Ille.

De plus, cette année nous avons pu inventorier d'autres espèces de poissons comme de la lamproie de planer, gardons et tanches mais aussi, comme l'année dernière, plusieurs espèces d'amphibiens (tritons, grenouilles), preuve que les frayères à brochet constituent des annexes hydrauliques privilégiées pour la reproduction de nombreuses espèces et par conséquent contribuent à la bonne santé de nos rivières.

Plus de renseignements sur ce thème sur le site du syndicat : www.bvii.fr

Anti-limaces

ATTENTION À LA QUALITÉ DE L'EAU

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.

En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible. Préférez donc des trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau » consulter les sites : <http://goo.gl/fiipTc>

ou

http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=1286&id_rubrique=

ERDF

En période estivale, de nombreuses activités professionnelles ou de loisirs exercées en plein air se multiplient et peuvent être source de danger. Sous les lignes, il est nécessaire de rester prudent.

Agriculteurs, pêcheurs, amateurs de jeux en plein air, professionnels du BTP ou encore les amateurs de bricolage sont invités à se renseigner sur les risques possibles et les consignes de sécurité à observer. Il est vital de respecter une certaine distance avec les lignes si les activités sont pratiquées à proximité. Les risques d'électrocution sont réels même sans contact direct avec les lignes.

Afin de prévenir au mieux les incidents, ERDF vous propose divers moyens d'informations.

Des supports de prévention sont à votre disposition et peuvent vous être envoyés afin que vous puissiez les diffuser. Nos services peuvent aussi effectuer des interventions sur les consignes de sécurité à adopter auprès des publics concernés. Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, ERDF reste à votre écoute.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter ce site : <http://sousleslignes-prudence.com/>

La réforme scolaire est en marche !

A VIGNOC : Première année d'Activités périscolaires REUSSIE !

Avec la réforme scolaire mise en place en Septembre 2014, les écoliers français ont vu leur organisation hebdomadaire modifiée : cours dispensés sur quatre jours et une matinée supplémentaire. Dans cette nouvelle organisation, Garderie ou Ateliers culturels, artistiques et sportifs devaient être proposés par les municipalités. Tout était à imaginer, à créer, à organiser et à mettre en œuvre.

Vignoc a fait le choix d'offrir à ses enfants des activités de qualité, dispensées par des professionnels et des passionnés afin de les ouvrir à différents champs culturels, artistiques et sportifs.

Les écoliers vignocois ont ainsi pu choisir parmi les propositions suivantes:

SCULPTURE, THÉÂTRE, ATELIER LITTÉRAIRE, DESSIN PASTEL, MULTISPORT, BADMINTON, DANSE, JARDINAGE / ART FLORAL, MUSIQUE, CUISINE en Élémentaire et ACTIVITES ADAPTEES aux différents niveaux de Maternelle (Sieste et activités multiples pour les PS; Multisports, Cuisine, Jardinage, Arts plastiques, Eveil musical, Activités littéraires pour les MS et GS.).

Une évaluation auprès des écoliers et des intervenants a permis de constater à quel point les Ateliers proposés ont été appréciés par les enfants (84% de «très satisfaits»).

Le bilan a également permis de mettre en évidence les défauts de cette première expérience et de construire une nouvelle proposition pour la rentrée de Septembre 2015 :



> En Maternelle :

Le Jeudi après-midi de 14h à 16h10:

- les PS seront pris en charge par leur ATSEM (personne familière de l'enfant); sieste dans les mêmes conditions que sur les Temps Scolaires pour une régularité des rythmes quotidiens.
- Pour les MS: un temps de repos sera proposé à ceux qui en ont besoin avant d'accéder aux activités.
- Pour les MS et GS: DANSE, MULTISPORTS, CUISINE, ACTIVITES LITTÉRAIRES et ARTS PLASTIQUES.
- Deux activités (l'une « calme » et l'autre « sportive ») seront successivement pratiquées dans l'après-midi.

> En Élémentaire :

Le Mardi de 14H.à 16H10.

L'année se divisera en huit périodes au cours desquelles TOUS les enfants participeront à TOUS les Ateliers :

- Jardinage / Art floral (1H05) / Badminton (1H05).
- Fitness (1H05) / Dessin (1H05).
- Cuisine.
- Théâtre.
- Sculpture.
- Hip-Hop (1H05) / Atelier littéraire (1H05).
- Musique (1H05) / Badminton (1H05).
- Multisports.

Pour le confort des familles, chaque jour, une récréation gratuite est offerte par la municipalité de 16H10 à 16H30. Ainsi, les écoliers peuvent rentrer chez eux à 16H10 ou attendre l'arrivée de leurs parents durant ces vingt minutes.

A 16H30, l'Accueil périscolaire prend le relais.

De 17H à 17H30 ou de 17H30 à 18H, l'Aide aux Devoirs pour les enfants intéressés sera reconduite. Nous avons besoin de bénévoles pour ce service et faisons appel aux bonnes volontés !!!

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour proposer votre aide !
MERCI.

Ecole Élémentaire

LA MUSIQUE AVEC DIANE ET LAURA

Tous les mercredis, les classes de CP, CP-CE1, CE2 et CM2 ont chanté avec elles.

Elles ont organisé un spectacle au cours duquel toutes les classes de l'école ont chanté « La parade ».



LES SPECTACLES

Toute l'école est allée au cirque Pinder et un magicien est venu montrer ses tours pour le spectacle de Noël. Les élèves ont fait un spectacle en s'inspirant des numéros qu'ils avaient vus. C'était l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois. 149 élèves, du CP au CM2, ont présenté ce spectacle pour le bonheur des familles.



Tous les CE1 et les CE2 ont passé une journée à Nantes pour découvrir le jardin des plantes et les machines de l'île.

Tous les CM1 et les CM2 de l'école sont allés à Jersey. Ils ont visité l'île et ont fait un jeu de piste. Ils ont pris beaucoup de photos.

Les CM2 sont allés visiter le collège de la Mézière et ils ont mangé à l'ab. Ils ont trouvé la nourriture plutôt bonne.

LE 4 JUIN, TOUTES LES CLASSES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉTAIENT EN SORTIE :

Les CP et les CE1 sont allés aux jardins de Brocéliande. Ils ont fait deux parcours et sont montés sur un arbre avec l'aide de filets.

Les CE2 et les CE2-CM1 sont allés dans la forêt de Brocéliande. Des conteuses leur ont raconté plusieurs légendes.

Et les CM1-CM2 et les CM2 ont participé au tournoi de rugby à Melesse.



Ecole Maternelle



Le 11 mai **les petites sections** sont allées au cirque de Tréffendel.



Le 22 mai **toute l'école maternelle ainsi que les CP de Christophe et les CP CE1 de Brigitte** ont défilé dans les rues de Vignoc pour le carnaval.



Les grandes sections participent à une classe poney le vendredi après midi au Hac

Le 22 juin spectacle de cirque de toutes les classes

associations

> COMITÉ DES FÊTES

14 juillet

Le Comité des Fêtes renouera cette année avec les traditionnelles moules - frites du 14 juillet.

Repas et animation 12 €: godinette - moules / frites – Dessert au son des musiques de variété du groupe Double Face. Inscriptions au Bar Tabac Presse chez Annick et Gérard. Il y aura aussi des galettes/saucisses sur place.

Feu d'artifice pyrotechnique à 23h30 et bal populaire. Rendez vous au Parc de Loisirs à partir de 19h le 14 juillet.



Pour votre information, cette année le comité de fêtes ne bénéficiera pas de subventions municipales. Le feu d'artifice du 14 juillet est pris directement sur le budget communal. Cela explique pourquoi le budget "Fêtes et Cérémonies" connaît une augmentation importante.

> ESPACE ARTS ET CULTURE

L'atelier Arts plastiques expose à la bibliothèque



Le 12 juin, à la bibliothèque, a eu lieu le vernissage des travaux réalisés par les participants de l'atelier Arts plastiques. Cet atelier est animé par Marie-France Bréholée depuis 6 ans maintenant. Elle accueille les adultes mais aussi les enfants à partir de 8 ans.

INSCRIPTIONS

L'Association Espace Arts et Culture sera présente au forum des associations pour vous présenter ses ateliers de la saison 2015-2016 et pour prendre les inscriptions.

- Arts plastiques (acrylique, pastel, huile, dessin...) pour enfants à partir de 8 ans et adultes avec Marie-France,
- Scrapbooking pour enfants à partir de 8 ans et adultes avec Anne-Marie Havet,
- Art floral pour enfants et adultes avec Anne-Marie Havet,
- Les petits électroniciens et expérimentateurs à partir de 10 ans avec Amand,
- Cercle de lecture pour adultes avec Marie-Agnès.

**Renseignements : artsetculture@orange.fr
ou 02 99 69 83 80**

> VIGNOC YOGA & BIEN-ETRE

Préparation de la rentrée

Cette année se termine tout juste avec un bel effectif de près de 50 adhérents, et déjà nous préparons la rentrée en attendant le forum du 5 septembre.

Le lundi 14 septembre les séances de yoga reprendront sous l'égide de Nicole Charpentier, professeure diplômée. Ouvert à tous et toutes, sans limite d'âge, le yoga apporte des bienfaits sur le plan physique et mental par la pratique d'exercices simples, accompagnés d'une respiration précise.

Avec la pratique du yoga énergie, Hatha yoga, yoga égyptien, un travail profond sur l'appareil locomoteur permettra au corps de retrouver souplesse et mobilité, la relaxation finalisant les séances.

L'association Vignoc Yoga & Bien Etre propose 3 créneaux : le lundi à 19 h15 et 20 h30 et le mercredi à 18 h 15. Inscription possible.

Renseignements au 02 99 69 83 25 & 06 81 56 31 49 ou vignoc.yoga@laposte.net

> VIGNOC GYM DANSE

Gala de danse et hip hop



Le 17^{ème} gala de danse et hip hop s'est déroulé les 20 et 21 juin et les danseurs nous ont encore époustoufflés. Sous le thème de l'univers, les costumes et les pas de danse et de hip hop étaient extraordinaires.

L'association en profite pour remercier toutes les personnes qui ont œuvrées au bon déroulement du spectacle.

Les nouvelles inscriptions se feront lors du forum des associations de Vignoc. L'ouverture de nouveaux cours sont en cours d'étude... Un nouveau cours de zumba ouvert à partir de 15 ans le samedi matin de 11h à 12h et un cours de body balance pour adultes le mercredi soir de 20h30 à 21h30 pour remplacer le step.

Les cours reprendront la semaine du 14 septembre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire via notre adresse vignocgymdanse@gmail.com. Nous y répondrons dans les meilleurs délais. Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver aussi nombreux à la rentrée.

> OSVIDH

Journées Sports: Initiation/Découverte Vacances d'été 2015

Comme à chaque vacances scolaires, L'OSVIDH propose des journées sportives pour les enfants à partir de 10 ans.

Différentes activités vous sont proposées les semaines

- > du 06 au 10 juillet
- > du 13 au 17 juillet
- > et du 24 au 28 août.

Coordonnées et contacts

OSVIDH
Zone de la Métairie
35520 Montreuil le Gast
Tel : 06.37.74.98.44 - 06.76.06.91.44
Mail : yannick.bitauld@osvidh.fr
contact@osvidh.fr
thomas.lemetayer@orange.fr

Site Internet: www.osvidh.fr

> ASVHG FOOT



L'ASVHG Foot recrute des jeunes filles de 6 à 13 ans

Le 23 mai 2015, l'ASVHG a participé à la semaine du foot féminin en réalisant une matinée découverte. Suite au succès de cette matinée découverte, le club a décidé d'accélérer la mise en place d'une section féminine à la rentrée 2015.

A travers 3 catégories (U6/U7, U8/U9 et U10 à U13) les jeunes filles pourront venir s'entraîner et participer à des rencontres les samedis. Les entrainements seront réalisés par les éducateurs du club (Johan Bazin et RegisPelleau) accompagnés par des parents.

Sportive, motivée, débutante ou confirmée, viens vite nous rejoindre

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

Simonnet Julien : 06 78 25 82 82 -

julien.simonnet@wanadoo.fr

Guézingar Karine : 06 06 60 46 69 - karine.guezingar@aliceadsl.fr

**FORUM DES
ASSOCIATIONS**
9h-13h
**samedi
5 septembre**
Salle polyvalente



> BEN ES SEÏ NOUS

Ouvert tout l'été

Les bureaux de l'association Ben Es Sei Nous affiliée à l'ADMR, seront ouverts tout l'été, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

L'association emploie 30 aides à domicile qui vous proposent : des prestations **d'aide à la personne**, des prestations **d'aide aux familles**, des **prestations classiques** de ménage et repassage pour tous.

Rencontrez les 2 permanentes administratives Jennifer FEUDÉ, coordinatrice secteur et Estelle BRATS, secrétaire, dans leurs nouveaux locaux situés à la maison de Santé au 14, rue Alfred Anne Duportal à Hédé-Bazouges. Ouvert tout l'été, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Conseil municipal

Conseil du 7 MAI 2015

Résumé

ASSOCIATION BRUDED

Présentation de l'association par monsieur Mikaël Laurent.

Bruded est une association, créée en 2005, sous l'impulsion de petites communes rurales bretonnes fortement engagées dans des projets d'urbanisme durable. L'objectif de l'association est de créer une solidarité entre communes, en mettant en commun les différentes expériences au travers d'échanges en atelier, de visites de sites.

Pour la réflexion de l'aménagement du bourg de Vignoc, plusieurs rencontres avec d'autres collectivités ont été organisées afin d'échanger sur les déplacements piétons, cycles, la place de la voiture, les matériaux, le mobilier urbain, les structures de chaussée.

FINANCES

SUBVENTIONS A VERSER AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015

Pour déterminer les subventions aux associations, il a été tenu compte des contraintes économiques et la situation budgétaire actuelle.

BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal sollicite l'aide financière auprès du conseil général dans le cadre du contrat de territoire pour l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque de Vignoc.

RESEAUX – SDE 35 – TRANSFERT DE COMPETENCE – INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES

Afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de

serre et d'améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35) souhaite œuvrer en faveur du développement des véhicules électriques.

Le SDE35 bénéficie d'une aide de l'ADEME pour financer l'investissement de 164 bornes de recharge normale/accélérée et 4 bornes de recharge rapide, à condition que les communes s'engagent à assurer la gratuité de stationnement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur tout son territoire pendant une durée minimale de deux ans.

Pour favoriser un déploiement équilibré et efficace, le Comité syndical a décidé le 12 février 2014 de prendre en charge financièrement l'investissement et l'exploitation de ces 168 bornes de recharge.

URBANISME

ZAC « VALLON DES FRESCHES »

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le cahier des charges du lot 1-32

ADMINISTRATION GENERALE

- > Fournitures diverses (urinoir, flotteur...) - SIDER 328.27 €
- > Géomètre réalisation d'un plan topographie – allée de la clinerie - PRIGENT 936 €
- > Fourniture de bois de châtaignier – terrain de boules - REMI COUET 1 179.6 €
- > Ralentisseurs et point à temps 15 129 €
- > Réfection d'une partie du sol du couloir de l'école maternelle Ent Monneuse 2 318.72 €
- > Pose de clin – extérieur salle polyvalente Ent. Lehagre 2 936.40 €
- > Fabrication et pose meuble bureau n°2 885.60 €
- > Extension éclairage public, allée des primevères 11 732.16 €
- > Mise à jour du diagnostic

- Amiante – Christophe Doxin 1 560 €
- > Sécurité – remplacement de batteries et autres alarmes R2S 1 518.98 €
- > Sécurité – extincteurs et blocs de secours R2S 3 576.40 €
- > Tonte espaces verts Morel et Fils 10 200 €

Conseil du 4 JUIN 2015

Résumé

ASSOCIATION ACTIF

Une présentation de l'association par madame Garandeau, directrice.

L'association a pour objectif de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

FINANCES

BOURSE INITIATIVES JEUNES

Une demande de bourse a été adressée en mairie par mademoiselle Clémence Choupault, étudiante en deuxième année de médecine. Elle souhaite s'engager dans le raid humanitaire « 4L Trophy ». Le conseil municipal décide de verser 270 € dans le cadre du dispositif bourse « Initiatives jeunes »

PERISCOLAIRE

REGLEMENTS INTERIEURS POUR LES DIFFERENTS SERVICES DU PERISCOLAIRE

TAP, AIDE AUX DEVOIRS, RESTAURATION SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE APRES LA CLASSE (garderie)
Arrivant à la fin de l'année scolaire, un bilan des activités périscolaires a été réalisé par les membres

de la commission « scolaire et périscolaire », auprès des enfants, des intervenants, du personnel communal concerné. Un point financier non seulement des nouveaux temps d'activités mais de tous les services périscolaires a été effectué.

Le bilan de la concertation de tous les acteurs fait apparaître une très bonne appréciation des activités et la nécessité d'un règlement intérieur pour chacun des services périscolaires : TAP, aide aux devoirs, accueil périscolaire après classe (garderie) et la modification du règlement de la restauration scolaire afin de mettre celui-ci en cohérence avec les précédents.

Le bilan financier des TAP fait apparaître que:

- Le coût induit par la mise en place de la réforme ne peut plus être financé en totalité par la commune. Il est proposé d'instaurer un tarif à l'utilisateur pour le nouveau temps d'activité périscolaire au même titre que la garderie municipale, à compter de la rentrée 2015-2016.

Tarif unique pour tous types activités

Vignocois : 1,54 €/enfant/jour
Extérieur : 3,08 €/enfant/jour

Et par ailleurs :

- La scolarisation d'enfants "hors commune" est supportée financièrement dans sa totalité par l'ensemble des contribuables de la commune de Vignoc. En effet, les enfants "hors commune" participent aux activités périscolaires aux mêmes tarifs que les enfants de Vignoc. Il a été jugé opportun d'appliquer une tarification spécifique pour les enfants hors commune.

HORS COMMUNE

TARIFS POUR UNE FREQUENTATION NON REGULIERE

Matin	
7 h 30 - 8 h 50	1.70 €
Soir	
16 h 30 - 18 h 00	1.80 €

18 h - 19 h 00 1.70 €

TARIFS POUR UNE FREQUENTATION REGULIERE

Forfait

1 enfant 57 €
2 enfants 98 €
3 enfants 127 €

RESTAURATION SCOLAIRE

HORS COMMUNE

Tarif unique 4,83 €

ADMINISTRATION GENERALE

PROGRAMME D'ACTION FONCIERE – GROUPE DE TRAVAIL – CREATION

Le programme d'action foncière a pour objectif d'élaborer une stratégie foncière permettant la mise en œuvre de projets urbains. Ce programme est une des actions inscrites dans le PLH de la communauté de communes du Val d'Ille.

A partir de l'inventaire des potentiels en renouvellement urbain, une expertise foncière sera réalisée (dureté foncière, faisabilité, etc.). Elle permettra de sélectionner les sites les plus pertinents qui pourront faire l'objet d'une opération urbaine sur le territoire de la communauté de communes.

L'étude se déroulera en collaboration avec l'Audiar et la communauté de communes en

lien avec chaque groupe de travail des communes appartenant au territoire de la CCVI. Il est demandé que chaque commune constitue un groupe de travail qui participera aux instances de pilotage.

Les membres du comité de pilotage «Programme d'action foncière» :

Jean Le Gall, maire
Daniel Houitte, adjoint délégué
Françoise Lefeuvre, adjointe déléguée
Gilles Lesage, adjoint délégué
Edith Garnier, adjointe déléguée
Jérôme Payoux, conseiller municipal
Jean-Marc Renais, conseiller municipal
Philippe Chevrel, conseiller municipal.

ECOLE

L'inspecteur d'académie a transmis un courrier officialisant la fermeture d'une classe à l'école élémentaire pour la rentrée 2015-2016 soit le retrait d'un emploi d'enseignant à l'école élémentaire et demande que ce point soit soumis au conseil municipal qui approuve ce retrait.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

ETAT RECAPITULATIF

CONSULTATIONS

Feu d'artifice

Brezac artifices Le fleix (24) 2 736 €

Végétations bacs en pierre devant le cimetière

ESAT La simonière Hédé 557.32 €

Régénération terrains de football - Massart

Montauban de Bretagne 3 925.21 €

Réparation tondeuse ISEKI

Delourmel – St Grégoire 871.31 €

Location grilles d'exposition

Ecole élémentaire - OCAVI 40 €

Extension éclairage public

Allée des primevères - Vézic 11 732.16 €

DROIT DE PREEMPTION

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré C 1330 d'une superficie de 560 m² appartenant à M. et Mme Lionel Richard, bien situé dans la 34 allée du clos de la ruelle au profit de M. et Mme Olivier Chomat.

Prix : 223 000 € + frais d'acte

Renonciation au droit de préemption pour le bien cadastré AB 32 d'une superficie de 1235 m² appartenant Mme Anne Quettier (famille Beaujour), bien situé 22 rue du Pont au profit de M Emilien Brison et Mme Isaline Blandin.

Prix 163 000 € + frais d'acte

Le compte-rendu officiel et complet de chaque séance du conseil municipal est en libre consultation à la Mairie et sur le site www.vignoc.fr

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet.

Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

• GIRON Wilfried ZAC Vallon des Fresches , lot n°1-1, maison individuelle 12/05/2015

Déclarations préalables

• HERVE Christian	11 allée du moulin	extension	17/04/2015
• LE GOFF Arnaud et DAMOUR Delphine	16 allée de la fontaine	rénovation	12/05/2015
• Breizh Géo Immo	Le tertre Pique bœuf	division de terrains	23/04/2015
• RADIN Alain	10 allée du moulin	couverture d'une terrasse existante	01/06/2015
• CLÉMENT Rémi	Launeray	ravalement	17/04/2015
• MICHELOT Frédéric	Maurignon	remplacement de fenêtres de toit	08/06/2015
• DUVAL Amand	1 allée de la clinerie	division de terrains	18/06/2015
• GUILLEMOIS Pierre	allée de la villouyère	division de terrains	18/06/2015

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmière libérale à domicile

Mme LELAY Yolande
La Trubailière - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermeture le samedi du 4 juillet au 5 août inclu
				14h30 18h30	

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Annick et Gérard".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de ne déposer que vos déchets verts à cet endroit et de **recupérer vos sacs plastiques.**

Déchetterie de Tinténiac

NOUVEAUX HORAIRES

- > Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
- > Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Conteneur textile

Un conteneur de l'association "Le Relais", a été mis à votre disposition rue des Roses, près de la salle polyvalente. Cette association, membre d'Emmaüs France, a pour activité principale la collecte, le tri et le recyclage des textiles.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 16h30 - 18h, Vendredi : 17h00 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h
Tél. : 02 99 69 82 37
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Du 24 juin au 10 juillet : Festival Lectures Esti'Val d'Ille

Dimanche 19 juillet : Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Galaxy

Dimanche 26 juillet : Bal organisé par la Société de Chasse et animé par Philippe Renault

Dimanche 16 août : Bal organisé par la Société de Chasse et animé par Galaxy

Dimanche 23 août : Bal organisé par le Comité des Fêtes et animé par Claudy Parker

Dimanche 30 août : Bal organisé par le Yoga et animé par Isabelle Maillard

Samedi 5 septembre : Forum des associations de 9 à 13h

Dimanche 13 septembre : Bal organisé par l'ASVHG Foot et animé par Sébastien Renard

Dimanche 20 septembre : Bal organisé par l'ASVHG Foot et animé par Sébastien Renard

Dimanche 27 septembre : Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Claudy Parker

Dimanche 18 octobre : Bal organisé par l'ASVHG Cyclos et animé par Carte Blanche

MANIFESTATIONS

Vendredi 11 septembre : soirée intergénérationnel organisé par l'ASVHG Foot

Du 9 au 17 octobre : semaine bleue organisée par le CCAS

Etat-civil

NAISSANCES

CADIEU Célian	22 allée du Clos Long	né le 16 avril 2015
LE CORRE Victoire	11 rue du Pont	née le 16 avril 2015
LE CORRE Axel	11 rue du Pont	né le 16 avril 2015
ANDRE Clément	3 rue Charlotte Lancelot	né le 13 mai 2015
GAUTIER Matthew	Le Moncel	né le 1er juin 2015
LAVIOLETTE Enzo	32 allée du Clos de la Ruelle	né le 8 juin 2015
LE BARBIER Anna	6 allée des roses	née le 13 juin 2015

DECES

ERRATUM : BAZIN Francis	La Gatelais	le 27 février 2015
LAUNAY Christophe	Le Pront	le 20 avril 2015
LAVOLLEE Aristide	28 rue de la Poste	le 11 mai 2015

MARIAGE

Antony GUEGAN et Elodie GUITTON, 2 impasse des Châtaigniers, le 20 juin 2015

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de livraison, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.
- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au 02.99.69.33.36.